Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 22 novembre 2016

Nombre de conseillers élus

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 novembre 2016

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents: Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin **FELD**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 octobre 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2016.

Pour: 15 Abstention: 0 Votes: 15 Contre: 0

> Suivent les signatures au registre Pour copie conforme Ergersheim, le 28 novembre 2016. Le Maire.

Maxime BRAND



Acte à classer

70_24-11-2016

1

2

3

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2016-11-29T10-48-53.00 (MI203704819)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20161129-70_24-11-2016-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 27

Date de décision :

29/11/2016

Certifie Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

70 24-11-2016.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 29/11/16 à 10:48

Date 29/11/16 à 10:48

Par SCHOCH Stephanie

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation: 22 novembre 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 novembre 2016

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents: Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET ET DE LA MISE EN COMPATIBILITE DU P.O.S. – EXTENSION DE L'USINE SIEBERT

Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 10 avril 1992 ;

VU le dossier portant sur l'intérêt général d'extension de l'usine Siebert et sur la mise en compatibilité du P.O.S. ;

VU la réunion d'examen conjoint, prévue à l'article L.123-14-2 du code de l'urbanisme, qui s'est tenue le 30 juin 2016 ;

VU l'avis de l'autorité environnementale ;

VU l'avis de la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ;

VU l'avis du SCoT de la Bruche;

VU l'arrêté municipal du 9 août 2016 prescrivant l'enquête publique portant sur l'intérêt général de l'extension de l'usine Siebert et sur la mise en compatibilité du P.O.S. de la commune ;

VU le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur.

Considérant que le dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-14-2 du Code de l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré,

décide de déclarer d'intérêt général le projet d'extension de l'usine Siebert, d'adopter la déclaration de ce projet et d'approuver la mise en compatibilité du P.O.S, selon le dossier annexé à la présente délibération;

- dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une insertion dans un journal diffusé dans le Département ;
- dit que conformément à l'article R.123-25 du Code de l'Urbanisme, le dossier de P.O.S. peut être consulté à la mairie d'ERGERSHEIM ainsi qu'à la Préfecture du Bas-Rhin aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La présente délibération accompagnée du dossier qui lui est annexé sera transmise au Préfet du Bas-Rhin.

Votes:

15

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

Suivent les signatures au registre Pour copie conforme Ergersheim, le 28 novembre 2016. Le Maire,

Maxime BRAND



Acte à classer

71 24-11-2016

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2016-11-29T10-51-29.00 (MI203704935)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20161129-71_24-11-2016-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROSPETOE. A MIS

EN COMPATIBILITE DU POS - EXTENSION DE JUSINE BIEBERT

Date de décision :

29/11/2016

Certifie

Conformé

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

2. Urbanisme

2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Acte:

71_24-11-2016.PDF

Pièces jointes :

POS ERGERSHEIM.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 29/11/16 à 10:51 Date 29/11/16 à 10:51 Par SCHOCH Stephanie Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 29/11/16 à 10:58

Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 22 novembre 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 24 novembre 2016

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents: Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN DANS LE CADRE D'UN AMENAGEMENT COMMUNAL DANS L'EMPRISE DE LA RD30

CONSIDERANT

que les travaux de pavage, sous maîtrise d'ouvrage de la commune, sont réalisés sur emprise du domaine public routier départemental et ses dépendances, sur le ban de la commune d'Ergersheim le long de la rue Principale :

VU

l'article L1615-2 du Code des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention de financement entre la commune et le Département du Bas-Rhin dans le cadre d'un aménagement réalisé dans l'emprise de la RD30.

Votes:

15

Pour : 15

Contre: 0

Abstention: 0

Suivent les signatures au registre Pour copie conforme Ergersheim, le 28 novembre 2016. Le Maire, Maxime BRAND



Acte à classer

72 24-11-2016

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR recu <

Classé

Certifié

Conforme

Identifiant FAST:

ASCL 2 2016-11-29T10-55-24.00 (MI203705049)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20161129-72_24-11-2016-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN DANS LE CADRE D'UN AMENAGEMENT COMMUNAL DANS L'EMPRISE DE LA RD30

> Date de décision : 29/11/2016

Nature de l'acte : Délibération

7. Finances locales Matière de l'acte :

7.5. Subventions

Acte: 72 24-11-2016.PDF

Classer

Annuler

Date 29/11/16 à 10:55 Préparé **Transmis** Date 29/11/16 à 10:55

Accusé de réception Date 29/11/16 à 11:03 Par SCHOCH Stephanie Par SCHOCH Stephanie